**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-BA-112,**
**définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

**A/ IND- BA-112 (v. A14.1) : Mise en place d'un système de récupération de chaleur en amont d'une tour aéroréfrigérante (TAR).**

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
*Nom du site des travaux : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Secteur de réalisation de l'opération : Industrie ◻ OUI ◻ NON
Production d'électricité : ◻ OUI ◻ NON

*Mise en place d'un système de récupération de chaleur en amont d'une TAR : ◻ OUI ◻ NON

*Puissance thermique évacuable à la TAR aux conditions de service : $Q_{tar}$ (kW) =……
NB : $Q_{tar}$ est inférieure ou égale à 7 000 kW.

*Puissance thermique récupérée : $Q_{récup}$ (kW) =……
NB : $Q_{récup}$ est inférieure à 0,7x$Q_{tar}$.

*Mode de fonctionnement de l'installation de récupération de chaleur :
◻ 1x8h ◻ 2x8h ◻ 3x8h avec arrêt le week-end ◻ 3x8h sans arrêt le week-end

L'opération n'a pas fait l'objet, et ne fera pas l'objet, d'une demande de certificats d'économies d'énergie pour les fiches d'opérations standardisées IND-UT-103 et IND-UT-117 si les compresseurs d'air ou groupes de production de froid sont connectés à la TAR.

A ne remplir que si les marque et référence de l'échangeur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation :
*Marque : ……
*Référence : ……